

DOSSIER DE PRESSE 2018

JEUDI 12 JUILLET

Nouvelle campagne de sensibilisation aux dangers
sur la route de l'association Attitude Prévention

**“ Et si nous transmettions
la bonne attitude ?”**



“Et si nous transmettions
la bonne attitude ?”

Etude Attitude Prévention

Plus de 6 enfants sur 10 ont été témoins de comportements à risque de leurs parents au volant.

En cette période de départs en vacances, l'association Attitude Prévention dévoile les enseignements de son étude menée sur le comportement des parents au volant en présence de leurs enfants. Cette année, la parole a aussi été donnée aux enfants :*

64 % d'entre eux déclarent que leurs parents ont déjà eu des comportements à risque sur la route (téléphone au volant, dépassement de vitesse...).

Pour sensibiliser les Français à leur devoir d'exemplarité au volant, Attitude Prévention lance une nouvelle campagne de prévention en télévision et en radio « Et si nous transmettions la bonne attitude ? ».

Des enfants conscients des comportements à risque de leurs parents sur la route

64 % des enfants ont déjà relevé une attitude risquée de leurs parents. En détail, 54 % des enfants ont déjà vu leurs parents utiliser leur téléphone au volant, 50 % dépasser les vitesses autorisées et 10 % des enfants n'ont pas toujours eu leur ceinture attachée.

Signe de la prise de conscience des enfants sur le sujet : 27 % des enfants ont déjà signalé à leurs parents un comportement à risque. Une proportion confirmée par les parents qui sont 30 % à reconnaître avoir été déjà repris par leurs enfants sur une attitude dangereuse au volant.

Pour autant, les enfants déclarent être sensibilisés très largement par leurs parents aux bons comportements : 99 % des parents leur ont dit d'attacher leur ceinture, 97 % de ne pas la détacher durant le voyage et de ne pas ouvrir la portière lorsque la voiture roule.

« Cette étude montre la grande maturité des enfants face aux comportements de leurs parents et aux risques qu'ils prennent au volant. Nos enfants nous observent et reproduiront demain nos attitudes, bonnes comme mauvaises. Ce constat nous oblige à être exemplaires sur la route pour leur transmettre dès leur plus jeune âge la bonne attitude. » commente Eric Lemaire, Président de la commission route de l'association Attitude Prévention.

* Etude Attitude Prévention réalisée par OpinionWay en ligne du 28 mai au 8 juin 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 1502 parents ayant au moins un enfant de moins de 15 ans et 500 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Des comportements à risque encore trop nombreux chez les parents, malgré une amélioration

Même si 53 % des parents affirment être plus vigilants au volant en leur présence, 87 % des parents déclarent néanmoins avoir déjà eu un comportement à risque avec leurs enfants à bord du véhicule.

Ce chiffre reste certes inquiétant, mais les mauvais comportements reconnus par les parents sont en baisse significative par rapport à 2017 :

- S'emporter contre d'autres usagers pour 57 % (- 6 points),
- Dépasser les vitesses autorisées pour 54 % (- 7 points),
- Conduire en étant fatigué pour 52 % (- 7 points),
- Conduire plus de 2 heures sans faire de pause pour 47 % (- 6 points),
- Utiliser son téléphone portable pour 38 % (- 4 points).

De manière générale, les parents justifient leurs comportements à risque par le désir de gagner du temps : arriver à l'heure, rattraper du retard, hâte d'arriver, profiter des feux rouges ou des bouchons pour utiliser leur téléphone portable... Concernant la fatigue et la consommation d'alcool, les parents sous-estiment leurs effets sur leur capacité à conduire.

Enfin, 1 parent sur 10 a déjà oublié de s'attacher en présence de ses enfants.

Des parents de plus en plus prévoyants pour les départs en vacances

Interrogés également cette année sur leur anticipation des trajets pour les vacances, les parents se révèlent avisés :

- 93 % des parents vérifient que leurs enfants sont bien attachés (+ 8 points vs 2017),
- 90 % vérifient l'état du véhicule avant de partir (+ 5 points),
- 89 % prévoient des pauses sur le trajet (+ 6 points),
- 85 % prévoient des occupations pour leurs enfants (+ 10 points),
- 84 % accordent une attention particulière au chargement du véhicule (+ 3 points),
- 82 % programment un temps de parcours large pour ne pas être pressés,
- 80 % adaptent leur départ en fonction des conditions du trafic,
- 79 % anticipent le parcours (choix de l'itinéraire, des lieux de pause),
- 67 % prévoient des équipements de protection pour les activités extérieures sur le lieu de vacances.

Focus sur les gilets de sécurité

Pour la première fois cette année, parents et enfants ont été interrogés sur le port du gilet de sécurité. Les résultats montrent que 7 parents sur 10 vérifient qu'ils ont un gilet de sécurité, des équipements de sécurité (roue de secours, kit anti crevaison...) et un triangle de signalisation.

Sur leur utilisation, plus d'1/4 a déjà porté un gilet de sécurité (27 %), principalement lors d'un accident, d'une panne ou d'une crevaison... En revanche, seulement 1/3 possède un gilet adapté à la taille de ses enfants.

Côté enfants, le port du gilet de sécurité est encore peu connu, car 45 % seulement savent qu'il faut en mettre un pour sortir du véhicule en cas d'accident ou de panne. Ils sont 19 % à déclarer avoir déjà porté un gilet, majoritairement sur un vélo (49 %), pour monter ou sortir d'un car scolaire (28 %) ou lors d'un accident, d'une panne ou d'une crevaison (15 %).

Nouvelle campagne Attitude Prévention : « Et si nous transmettions la bonne attitude ? »

Pour rendre la route des vacances plus sûre, l'association Attitude Prévention lance une grande campagne de sensibilisation intitulée « Et si nous transmettions la bonne attitude ? ».

En juillet, l'association diffuse à la radio et à la télévision des spots de sensibilisation pour alerter sur les risques sur la route : téléphone au volant, vitesse excessive ou inadaptée, somnolence...

Dans ces spots, des enfants s'expriment fièrement sur les comportements de leurs parents au volant, des comportements pourtant risqués. L'objectif est d'amener les parents à prendre conscience de ces mauvaises attitudes au volant adoptées même en présence de leurs enfants.

Cette campagne se traduit également sur le terrain par une distribution gratuite de gilets de sécurité (une taille enfant / une taille adulte) sur les aires d'autoroute à l'occasion des week-ends de gros trafic routier en juillet et août.

Par ailleurs, la piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention sensibilisera les vacanciers au bon usage du deux-roues motorisé dans 5 stations balnéaires à travers toute la France.



La campagne de sensibilisation aux dangers sur la route « Et si nous transmettions la bonne attitude ? »

Jusqu'au 12 septembre 2018, l'association Attitude Prévention déploie sa campagne de sensibilisation sur les risques routiers liés notamment aux départs en vacances.

Campagne media :

En radio, à la télévision et sur Internet, des spots sont diffusés pour sensibiliser les Français aux risques sur la route : le téléphone, la vitesse et la somnolence.

La campagne se prolongera à la rentrée avec les risques liés au trajet domicile-école. Elle est diffusée :

- sur les grandes radios nationales (RTL, Europe 1, RMC etc.) avec près de 140 millions de contacts attendus ;
- sur les chaînes de télévisions hertziennes et numériques ;
- sur Internet sur des centaines de sites dont Le Bon Coin, Le Parisien, Le Monde...

Campagne terrain :

- Sur les aires d'autoroute à l'occasion des week-ends de gros trafic routier : distribution gratuite de gilets de sécurité (un taille enfant/un taille adulte)
 - Juillet : 13/14, 20/21, 28/29
 - Août : 4/5, 11/12, 18/19
- Au cœur des stations balnéaires : la piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention sensibilisera les vacanciers au bon usage du deux-roues motorisé dans 5 villes à travers toute la France.
En savoir plus sur la piste sur www.attitude-prevention.fr/CRS

Une approche originale

Cette campagne de sensibilisation met en scène des conversations enfantines, dans la cour de récréation ou sur une aire de jeu.

On surprend les échanges de très jeunes enfants (5-7 ans). Ils ont été témoins de comportements à risque de leurs aînés et en tirent fierté. L'importance de transmettre les bonnes attitudes est ainsi démontrée en creux et par l'absurde.

L'idée est de questionner le rôle des parents dans leur mission de modèle et de nous interroger sur ce que nous, adultes, devons transmettre à nos enfants : notamment un comportement limitant les risques dans la vie de tous les jours et sur la route.

Spot « Le téléphone »

« Au volant, le téléphone multiplie le risque d'accident »

Les résultats de l'étude 2018*

54 % des enfants ont déjà vu leurs parents utiliser leur téléphone au volant.

38 % des parents reconnaissent utiliser leur téléphone au volant. Pour ceux qui passent des appels, 54 % se munissent d'un dispositif mains libres intégré, 30 % le tiennent à la main et 16 % utilisent des écouteurs, des oreillettes ou un casque audio.

Près d'1/4 des conducteurs utilisent leur téléphone pour envoyer ou lire des SMS. Parmi ceux là, 52 % le font lors des bouchons ou aux feux rouges.

Les faits

- 1 accident corporel sur 10 est dû à l'usage du téléphone au volant.
- Téléphoner au volant multiplie par 3** le risque d'accident.
- Ecrire un SMS le multiplie par 23**.
- Avoir, au volant, son téléphone à la main ou avoir recours à un kit mains-libres avec oreillette(s) ou casque est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Les conseils d'Attitude Prévention :

- Si on est seul, éteindre son téléphone ou le mettre hors de portée pendant la conduite ou le placer en mode silencieux.
- Confier le cas échéant son téléphone à un passager et lui demander de répondre à sa place.
- Pour appeler ou consulter ses messages, s'arrêter dans un lieu adapté : ni sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute, ni en double file ou au feu rouge en ville.

La réponse Attitude Prévention : le spot « Le téléphone »



* Etude Attitude Prévention réalisée par OpinionWay en ligne du 28 mai au 8 juin 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 1502 parents ayant au moins un enfant de moins de 15 ans et 500 enfants âgés de 6 à 12 ans.

** Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière - Bilan 2016.

Spot « La vitesse »

« Respecter les limitations de vitesse est vital »

Les résultats de l'étude 2018*

54 % des conducteurs ont déjà dépassé les limites de vitesse autorisées en présence de leurs enfants.

L'inattention est la première cause d'excès de vitesse : 47 % des conducteurs ayant déjà dépassé les vitesses autorisées la mentionnent. Ils dépassent les vitesses autorisées d'au moins 20 km/h dans 54 % des cas.

Les faits

- La vitesse excessive ou inadaptée intervient dans 31 % des accidents mortels** et demeure la première cause de mortalité sur la route.
- Un choc à 50 km/h équivaut à une chute du troisième étage d'un immeuble. Du 22^{ème} étage à 130 km/h.
- Une distance d'arrêt est incompressible : en ville, à 50 km/h, il faut au moins 28 mètres pour s'arrêter.
- Rouler à 140 km/h plutôt que 130 km/h ne fait gagner que 3 minutes tous les 100 kilomètres.
- Les infractions liées aux excès de vitesse donnent lieu à des contraventions dont le montant dépend du dépassement et constituent des délits en cas de récidive. Par exemple, un excès de vitesse inférieur à 20 km/h (en ville) est sanctionné d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait d'1 point sur le permis.
- Rouler vite fatigue et stresse davantage.

La réponse Attitude Prévention : le spot radio « La vitesse »



Ecouter le spot radio

Les conseils d'Attitude Prévention :

- Adapter sa vitesse à l'environnement : météo, état de la chaussée, visibilité, chargement du véhicule...
- Lors de l'achat d'un véhicule, opter pour un modèle équipé d'un limiteur volontaire de vitesse.
- Si le véhicule n'a pas de limiteur de vitesse, des appareils GPS sont équipés de systèmes qui avertissent par un signal chaque dépassement non autorisé de la vitesse au volant.
- Ne pas se fixer d'heure d'arrivée.

* Etude Attitude Prévention réalisée par OpinionWay en ligne du 28 mai au 8 juin 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 1502 parents ayant au moins un enfant de moins de 15 ans et 500 enfants âgés de 6 à 12 ans.

** Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière - Bilan 2016.

Spot « La somnolence »

« Sur un long trajet, une pause toutes les 2 heures »

Les résultats de l'étude 2018*

52 % des parents ont déjà conduit en étant fatigués. Près de 3 conducteurs sur 10 sous-estiment les effets de la fatigue sur leur conduite.

Parmi les raisons évoquées, 55 % ont l'impression de gérer la fatigue et 18 % pensent que s'arrêter ne changera rien.

Les faits

- 1 accident mortel sur 3 sur autoroute est dû à l'endormissement du conducteur**.
- 5 h de sommeil ou moins la veille d'un départ multiplie par 3 le risque d'accident**.
- 17 h de veille active équivalent à 0,5 g d'alcool par litre de sang**.

La réponse Attitude Prévention : le spot « La somnolence »



Écouter le spot radio

Les conseils d'Attitude Prévention :

- Faire des pauses de 15-20 minutes toutes les 2 h.
- Éviter les heures où le risque de somnolence augmente (entre 13h et 16h et entre 2h et 5h).
- Partir reposé : éviter les nuits trop courtes ou les horaires décalés.
- Pas d'alcool avant et pendant le trajet.
- En cas de prise de médicaments, vérifier leur compatibilité avec la conduite.
- Se relayer entre conducteurs pour alterner les périodes de repos et de conduite.

* Etude Attitude Prévention réalisée par OpinionWay en ligne du 28 mai au 8 juin 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 1502 parents ayant au moins un enfant de moins de 15 ans et 500 enfants âgés de 6 à 12 ans.

** Site de la sécurité routière : Chiffres de la somnolence, août 2012.

Spot « La ceinture »

« La ceinture, c'est aussi pour les petits trajets »

Les résultats de l'étude 2018*

Près d'1 parent sur 10 a déjà oublié de s'attacher en présence de ses enfants, ce qui représente une progression de 6 % par rapport à l'an passé.

Du côté des enfants, 6 % ont déjà roulé sans ceinture, ce qui correspond à une hausse de 3 % par rapport à 2017. Les parents évoquent comme raisons la brièveté du trajet (42 %) et le fait qu'ils étaient pressés (29 %).

Les faits

- 1 tué en voiture sur 5 ne portait pas de ceinture.**
- Lors d'un choc à 50 km/h, la poussée est telle qu'un enfant de 20 kg se transforme en un projectile d'une demi-tonne s'il n'est pas maintenu par un dispositif adapté.
- Le port de la ceinture est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules.
- Chaque année, plus de 1000 vies pourraient être épargnées si 100 % des personnes bouclaient leur ceinture de sécurité.
- Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule, sauf si les places arrière ne sont pas équipées de ceinture.
- Le non-port de la ceinture de sécurité est passible d'une amende forfaitaire de 135 € pour le conducteur et les passagers adultes et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire. C'est le conducteur qui en est redevable lorsque le passager qu'il transporte non attaché a moins de 18 ans.

La réponse Attitude Prévention : le spot « La ceinture »



Ecouter le spot radio

Les conseils d'Attitude Prévention :

- Une place = une personne = une ceinture.
- Boucler la ceinture de sécurité avant de mettre le contact.
- Vérifier que tous les passagers sont correctement attachés avant de démarrer.
- Installer les enfants de moins de 1,35 m dans des dispositifs de retenue adaptés à leur morphologie et homologués.

* Etude Attitude Prévention réalisée par OpinionWay en ligne du 28 mai au 8 juin 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 1502 parents ayant au moins un enfant de moins de 15 ans et 500 enfants âgés de 6 à 12 ans.

** Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière - Bilan 2016.

L'association Attitude Prévention

L'association Attitude Prévention regroupe tous les assureurs français.

La prévention fait partie intégrante du métier d'assureur. C'est une grande cause au service de laquelle tous s'engagent, indissociable de leur responsabilité sociétale.

Aux côtés de leurs assurés lorsque survient le sinistre, les assureurs les accompagnent au mieux pour en atténuer les conséquences. Mais ils se doivent d'aller plus loin et sensibiliser en amont sur les risques. Aussi, les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance mènent en leur nom propre de nombreuses campagnes de sensibilisation mais ont également décidé de s'investir dans des actions collectives au sein de l'association Attitude Prévention.

Attitude Prévention a pour missions :

- de porter les sujets prévention (notamment risques routiers, accidents de la vie courante et santé) au nom de tous les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance,
- de concevoir et déployer des actions de sensibilisation aux risques routiers, domestiques et santé vers le grand public, seule ou en partenariat avec d'autres organismes,
- de constituer un pôle de référence pour l'analyse des données chiffrées des risques routiers, de la vie courante et santé.

Le spot « institutionnel »



Ecouter le spot radio

**ATTITUDE
PRÉVENTION**
Les assureurs se mobilisent



Sur la route



À la maison



Santé et loisirs

Pour aller plus loin :
www.attitude-prevention.fr

 @PreventAttitude

 Attitude Prévention

 Attitude Prévention

Contact presse

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin

01 40 29 15 54 - 06 30 10 92 22

cmathurin@entrenoussoitdit.fr